

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS:

Elus municipaux : Bernard JOURDAIN (Conseiller municipal), Jacques TAPIN (Adjoint au maire), Marc THEBAULT (Conseiller municipal), Amaury BREUILLE (Adjoint au Maire).

Membres du conseil de quartier : Jeanine BARBOTIN (Co-présidente habitante), Bertrand FRIGOT (Co-président habitant), Gilles ALBERT, Liliane BARATON, Michèle BEAUFORT, Grégory BELY, Christiane BERNIS, Francine BOHIN, Ginette BONHOMME, Danielle BOISSON, Jean-Paul BOISSON, Geneviève BONNEAU, Monique BOULET, Dominique CHASSAING, Marie-Reine CHATAIGNON, Jérôme CLAVIER, Alain CRIGNON, Bertrand DE BELLEVILLE, Françoise DEPLAGNE, Jean-Louis DORLET, Francine DOUSSAIN-LETAILLEUR, Stéphanie DUPONT, François DUPUY, Jean-Gilles DUTROS, Bernard FAOUE, Henriette FELON, Jean-Pierre FERRU, André FOURNIER, Anne-Marie GOURJAULT, Sylviane GRIGNON, Philippe GUYONNET, Raymond HIMBER, Christophe HUMBERT, Brigitte JOUHANIQUE, Gérard JOURDAIN, Patrick JUDE, Jacques KALBACH, Erwan LE GUERN, Odile LHUILLIER, Luis Manuel LOPES, Cécile MALFRAY, Aurélien MANSARD, Yannick MAUFRAS, Françoise MAYE, Philippe MOREAU, Jean-Philippe MOOG, Catherine MOUCHARD, Michel MOYNARD, Philippe NAUDEAU, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLETIER, Jean-Michel PIERRE, Jean-Louis REGRAIN, Geneviève SUBLAURIER, Yves SULLET, Jérôme TALON, Michel TISSANDIER, Mireille TREBUCQ, Jeanne d'Arc TRILLAUD, Marc VECHAMBRE, Christophe VIGNERON.

Excusés : Stéphane AMAT, Christian Félix ARNAUD, Vanessa BRARD, Daniel COURANT, Michel GENDREAU (co-président élu), Philippe GENET, Sandrine JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAUME, Sylvie MERCIER, Stéphane MIGNE, Juliette MURRAY, Delphine RENAUD-PAGE (Adjointe au maire), Brigitte SACRE, Michel STEINBERG, Jean-Marie WACK.

Absents : Anne-Cécile BARBANCON, Alain BOHLER, Cédric BOUVIER, Dominique CARDINAL, Alain CLUZEAU, Patrice COCHEZ, Thomas CORGIER, Magalie COURBES, Sylvie DAGUERRE, Michaël DAMPURE, Bertrand DARU, Claudine DRIAN, Colette ECOTIERE, Vincent FEUILLET, Charles FRAIZE, Sébastien GIORA, Amélie GOYER, Antoine GUIGNARD, Michel JARRAUD, Didier LEVASSEUR, Annie LUCIEN, Aline MACHERAS, Bruno PARIS, Sophie PELLETIER, Damien PETIT, Laëtitia QUINAULT, Catherine REYSSAT, Didier SABOURIN, Antoine TRELLEU.

Agents municipaux : Laurence FAUCON (Directrice du service Vie participative), Bénédicte GABRIEL (assistante des conseils de quartier), Francis BONNIN (Directeur du service Espaces Publics) et Fabrice DARTAYET (Technicien du Bureau d'études voirie).

Public : environ 15 personnes et 2 journalistes (Courrier de l'Ouest et Nouvelle République).

Ouverture de la séance à 20h40

Jacques TAPIN salue l'ensemble des conseillers et des élus et excuse Michel GENDREAU co-président élu et Delphine RENAUD-PAGE, élue municipale.

Laurence FAUCON présente les nouveaux choix effectués par la Ville en terme de dématérialisation et qui expliquent l'absence des dossiers papier distribués jusqu'à présent à chaque conseiller. Le relevé de conclusion contiendra l'ensemble des éléments projetés lors de la séance.

L'ordre du jour est annoncé.

1/ Point Infos Espaces Publics par M. Amaury BREUILLE

Venelles de Strasbourg
Rue du Vieux Fourneau
Rue de la Boule d'Or
Parking Tartifume
Rue de Bessac (retour sur l'expérimentation)
Rue du 24 février

2/ Restitution de la visite du 13 décembre

Compte-rendu des co-présidents habitants et retours des conseillers

3/ Calendrier des réunions pour le 1er semestre 2009 (5 min)

4/ Lancement des commissions (30 min)

Retour sur les choix effectués en bureau et point sur le contenu
Point sur le fonctionnement des commissions
Pistes de travail pour les commissions

1/ Point Infos Espaces Publics par M. Amaury BREUILLE

Jacques TAPIN passe la parole à Amaury BREUILLE, 3^e Adjoint au Maire en charge des espaces publics, qui présente Francis BONNIN, directeur du service Espaces Publics et Fabrice DARTAYET, technicien du bureau d'études Voirie.

Le Service des Espaces Publics vient présenter les prochains travaux et aménagements programmés dès le début de l'année 2009 et souhaite avoir un retour sur l'expérimentation de l'aménagement de la rue de Bessac.

Venelles de Strasbourg

Les travaux (revêtement et aménagement pour une meilleure accessibilité et mise en sécurité des venelles, éclairage compris) vont démarrer en mars 2009, pour 5 mois.

Ces travaux d'aménagement ont été imaginés dans le but de conserver l'ambiance, l'esprit de ces rues imbriquées, le caractère de ce patrimoine urbain. Le traitement sera par conséquent réalisé avec des matériaux qui répondent à cet objectif.

Le jardin jouxtant la Venelle du Levant sera réaménagé en jardin des venelles au cours de cette programmation.

Parking Tartifume

Cet aménagement consiste à implanter un parking de 57 places au sud du site des bassins d'orage de Tartifume qui soit aménagé sur une zone paysagère rendant le stationnement le plus discret possible (implantation d'arbres fruitiers, d'un cheminement piéton avec placettes,...)

Il a été découvert une pollution aux hydrocarbures et métaux lourds sur le site cédé à la Mairie par l'entreprise GDF. Les services de la ville en sont à la phase d'approfondissement des analyses et des pourparlers avec l'ancien propriétaire de la parcelle ; en effet, le site avait subi une procédure de dépollution et a été cédé par GDF à la Ville de Niort en tant que tel. Bien entendu cette situation empêche la poursuite de tous les travaux. Les perspectives de progression des travaux envisagées sont les suivantes :

- 2009 : Dépollution du site
- 2010 : Aménagement du parking

Le budget de 450 000 € prévu pour l'aménagement du parking sont maintenus et devront sans doute être renforcés pour la phase de dépollution.

Les interrogations des conseillers de quartier concernent les risques liés à la pollution du site, potentiellement encourus par les riverains.

Les conseillers de quartiers déplorent également l'allongement du délai des travaux qui va maintenir le stationnement sauvage pratiqué dans le secteur depuis la fermeture du site Tartifume sur lequel plus de 150 voitures pouvaient être stationnées. Il est précisé que la taille prévue (57 places) pour le futur parking est sous-estimée.

Rue du Vieux Fourneau

L'ensemble de la rue va être réaménagé avec un élargissement et une amélioration du trottoir est, dans la continuité des travaux réalisés sur le trottoir ouest par le Conseil Général. La chaussée pour les voitures ne sera pas élargie. En effet, l'ensemble des projets d'aménagement de voirie de la Ville sont réalisés sans élargissement de voies pour les véhicules, dans l'objectif de faire respecter les limitations de vitesse, voire de contraindre les conducteurs à réduire leur vitesse.

Le début des travaux est prévu pour début janvier 2009 pour une durée de 2 mois. Ces travaux impliquent une fermeture de la rue et la mise en place d'une déviation.

Puis, les conseillers de quartier s'expriment à propos de cette rue et du secteur alentour :

- Il n'y a pas de continuité de trottoirs entre la rue du Vieux Fourneau et la rue de Bouteville qui permet d'accéder à la Place Chanzy.

Le service Espaces publics répond que cette emprise appartient à l'Armée et que l'aménagement ne sera possible qu'avec une négociation préalable.

- Les problèmes de vitesse et l'augmentation des flux de véhicules sur cette rue rectiligne sont soulignés.

Le service Espaces publics précise qu'il dispose de peu de possibilités d'aménagement sur cette rue, de peu d'emprise, cette rue étant un lieu de passage des bus de ville qui imposent des largeurs de voies et des aménagements spécifiques.

Il peut cependant être envisagé d'aménager le carrefour des rues du Vieux Fourneau, Sarrazine et du Vivier avec des îlots agressifs en début de rue, pour réduire la vitesse.

- Il est évoqué l'idée de matérialiser une bande cyclable sur la rue, voire d'implanter une piste sur le large trottoir côté Conseil Général.

Le manque d'emprises et les normes de largeur pour pistes ou bandes à respecter ne permettent pas de matérialiser une zone spécifique pour les vélos. L'implantation d'une bande cyclable sur le trottoir du Conseil Général n'est pas envisageable étant donné que ce trottoir est le toit de certains bâtiments en sous-sol du Conseil Général.

D'une manière générale, Amaury BREUILLE précise que l'aménagement cyclable à Niort n'est pas une procédure systématique qui reviendrait à implanter des zones cyclables dans chaque rue, sur chaque espace faisant l'objet de travaux de réaménagement dans la Ville. Les pistes actuelles s'avèrent très hétérogènes (pistes et bandes), discontinues et difficiles à interconnecter. La Ville cherche à définir dans un premier temps les itinéraires à équiper notamment en terme de déplacements des quartiers vers le centre ville (et inversement).

En conclusion, le service Espaces publics indique que pour pallier la vitesse excessive, il faudrait agir sur les comportements et que dans la même idée, se déplacer à vélo nécessiterait un partage équilibré de la rue.

Rue de la Boule d'Or

Après une phase d'information et de concertation avec les riverains qui avaient signalé les insuffisances, le service Espaces publics a imaginé une requalification de l'ensemble de la rue, dans l'objectif de retrouver un véritable cheminement piéton entre la Place de la Brèche et le Parking Marcel Paul.

L'aménagement consiste à réduire la chaussée au maximum et donc à élargir le trottoir en utilisant des revêtements qualitatifs. A l'entrée de la rue, la terrasse du restaurant qui obstruait la visibilité de la suite de la rue sera entourée par le trottoir. L'éclairage est prévu dans le projet.

Les travaux actuels en cours (effacement du réseau EDF) ont été suspendus pour un problème de remplacement d'un câble à haute-tension. Ils se termineront mi-février 2009 pour laisser place aux travaux d'aménagement de la Ville, prévus pour une durée de 4 mois.

Concernant la rue de la Boule d'Or et le Parking Marcel Paul, les conseillers indiquent :

- Le tarif résident est trop cher et donc pas attractif (abonnements mensuels : riverains 48,25 € / Etudiants 44,08 €). Un tarif soir & week-end a été proposé.
- La Mairie peut-elle enrayer le problème de parking sauvage de la rue Marcel Paul.

Ce stationnement se situe sur une emprise privée. Il faudrait que la Ville ait un projet d'intérêt général à faire valoir pour mettre en œuvre une procédure d'expropriation.

- Proposition de mettre une signalétique pour indiquer le nombre de places disponibles en temps réel dans le parking à des endroits stratégiques du centre ville.

Le projet est en cours de réflexion, généralisé à l'ensemble des parkings de la ville.

Rue de Bessac (retour sur l'expérimentation)

Concernant la rue de Bessac, Jacques TAPIN fait le point sur le dossier. L'expérimentation mise en place en novembre 2007 a été travaillée dans le cadre du dernier mandat du conseil de quartier du Centre-Ville (avec les riverains, les établissements scolaires et les parents d'élèves) : 3 réunions de concertation qui ont abouti au choix d'expérimentation actuelle, pour répondre à une demande forte de sécurisation du cheminement piéton aux abords des écoles de ce secteur (près de 600 élèves fréquentent cette rue quotidiennement).

Puis, Jacques TAPIN donne la parole aux riverains, représentants des écoles et des parents d'élèves invités spécialement au conseil de quartier :

- L'expérimentation a donné des résultats très positifs en terme de sécurité.
- Il est demandé de mettre une signalétique pour l'emplacement « arrêt-minute ».
- Le stop au bout de la rue Gustave Eiffel est dangereux (comment un camion peut-il faire demi-tour au bout de cette rue ?)
- Depuis la mise en place de l'expérimentation, les riverains indiquent que la circulation sur la rue de la Corderie a augmenté.
- Il est proposé d'expérimenter le sens unique jusqu'au bout de la rue de Bessac, du sud vers le nord, avec l'implantation d'un stop sur la rue de Bessac au carrefour avec la rue Gustave Eiffel (changement de priorité). Certains véhicules prennent de toute façon la partie nord de la rue de Bessac en sens interdit à des vitesses excessives pour récupérer la rue de Fleuriau. Ces petites rues sont un moyen d'éviter l'engorgement de la route de Coulonges aux heures de pointe.

Cette idée d'expérimentation d'un sens unique sur toute la rue est donc retenue, il est proposé de réfléchir plus en détail aux modalités dans le cadre de la commission Espaces publics du Conseil de quartier Centre ville, plus en mesure de mettre en place des actions pour interagir sur les comportements des usagers de ces rues (développement de moyens de transports doux pour se rendre à l'école notamment).

Le Conseil de quartier, en accord avec les riverains et usagers de la rue de Bessac sont d'accord pour pérenniser l'expérimentation de la partie sud de la rue.

Rue du 24 février

Il s'agit de l'aménagement d'une bande cyclable dans la Place du Roulage à la Place St Jean, dans la continuité de la piste existante. Cet aménagement n'implique aucune modification de la circulation actuelle. Dans l'autre sens, il sera fléché un itinéraire recommandé par la rue Chaudronnier.

?? Les travaux débuteront ..., pour une durée de ... mois

Les réactions des conseillers concernent la piste cyclable de la Place du Roulage :

- Quel aménagement dissuasif pourrait être installé sur la Place du Roulage (rond-point) pour mettre fin au stationnement sur la piste cyclable ?

Amaury BREUILLE explique que le passage des bus limite la possibilité d'implanter des potelets,... Peut-être que l'intervention de la police municipale pourrait dissuader les conducteurs.

2/ Restitution de la visite du 13 décembre

Les 2 co-présidents habitants rendent compte succinctement de la visite du quartier, leurs propos étant illustrés par un diaporama de photos prises lors de cette visite.

43 conseillers et 2 accompagnateurs, Jacques TAPIN, Jean-Louis SIMON, adjoint au Maire, Marc THEBAULT, Elu municipal et B. GABRIEL, animatrice des conseils de quartier, ont participé à cette visite.

Globalement, la visite s'est bien déroulée, les conseillers étaient intéressés et motivés. Les anciens conseillers ont pu apporter leur expertise et expérience sur plusieurs dossiers.

Il a été indiqué pendant certains passages en bus la limite du périmètre Centre-ville.

Les lieux visités ou de passage en bus :

- la Place de la Brèche

- la rue de la Boule d'Or et le Parking Marcel Paul (vus précédemment)

- la rue Tartifume (dossier vu précédemment), où il a également été présenté le projet des venelles de Strasbourg (vu précédemment) depuis les bassins d'orage.

- Autour des Places Chanzy et Denfert-Rochereau et la rue du Vieux Fourneau (déjà évoquée avec le service Espaces publics) : il a été expliqué aux conseillers que le passage de la visite dans ce secteur a notamment pour objectif de leur faire mener une réflexion sur la colline St André.

- Autour du CAC : Le problème de sécurité évoqué : il n'y a pas de clôture (mais un muret) sur le Pont Mains et il y a une porte qui permet un accès direct à la Sèvre, aucun aménagement n'existe pour éviter l'accès direct à l'eau.

- Autour de la Place Aliénor d'Aquitaine : Le projet d'aménagement d'une salle d'activités pour les jeunes du quartier, réalisé par le conseil de quartier a été présenté par les anciens conseillers de quartier.

En conclusion de cette visite :

- Cette visite a été un bon temps d'échange, de rencontre entre tous, conseillers et élus, et de découverte du quartier pour la plupart des conseillers de quartier.
- le quartier Centre-Ville est très vaste, c'est la raison pour laquelle il serait judicieux de décider d'un dossier à rendre prioritaire dans chaque commission.
- Il a été difficile d'évaluer les problèmes liés à la circulation des voitures, de manière globale, les rues du Centre-Ville ne sont pas prévues pour absorber de flux importants de circulation.
- L'ensemble des remarques, idées,... évoquées lors de la visite seront étudiées par les services de la Ville.

Les réactions des conseillers de quartier :

- Pourquoi ne pas avoir insisté dans le compte-rendu sur le devenir de la Place de la Brèche ? Certains conseillers s'inquiètent de la tournure que prennent les travaux

(suspendus pendant plusieurs mois), des délais d'aménagement, du manque de communication de la Ville sur ce grand projet...

- Il est souligné que pour de nombreux acteurs du centre ville, le temps c'est de l'argent et que la suspension d'un projet d'envergure en travaux et la situation de chantier permanent de la Place de la Brèche n'est pas compatible avec l'attractivité et le développement économique du centre ville.

Jacques TAPIN répond que ces interrogations s'avèrent légitimes, mais qu'avec le renouvellement de l'équipe municipale, le dossier devait être repris, pour être quelque peu redéfini et mieux prendre en compte la charge qu'implique un tel projet pour les contribuables et les usagers.

Amaury BREUILLE ajoute que le délai de 9 mois pour reprendre un tel dossier et le faire redémarrer n'est pas si long. Il s'agissait de le redéfinir par rapport à l'ensemble de la requalification du centre ville.

Dans les semaines à venir, Mme le Maire communiquera sur le projet de la Place de la Brèche (stationnement, coût du stationnement, plan de circulation suite à une étude réalisée récemment sur les origines et destinations des véhicules en centre ville, question des transports, question des entrées de ville et des parkings relais,...)

L'objectif de la municipalité consiste à réduire de manière notable la voiture dans la cité, en privilégiant les transports en commun, les transports doux... dans un désir de rendre ce centre ville plus attractif.

3/ Calendrier des réunions pour le 1er semestre 2009 (5 min)

Réunions des membres du bureau (Salle des commissions à l'Hôtel de Ville)

- Mercredi 21 janvier, 18h15
- Mercredi 18 mars, 18h
- Mardi 19 mai, 18h

Réunions du Conseil de quartier (Salon d'honneur à l'Hôtel de Ville)

- Mercredi 11 février, 20h30
- Mercredi 8 avril, 20h30
- Mercredi 10 juin, 20h30 (Assemblée de quartier)

4/ Lancement des commissions (30 min)

Retour sur les choix effectués en bureau et point sur le contenu

Commissions proposées et validées par l'ensemble des membres du bureau :

- **Citoyenneté, lien social et civisme** : tranquillité publique, stationnement anarchique, l'animal dans la ville, propreté, exclusion sociale, vie quotidienne, handicap et accessibilité.

Référents membres du bureau : Grégory BELY et Geneviève BONNEAU

- **Espaces publics** : voirie, éclairage public, espaces verts

Référents membres du bureau : Mireille TREBUCQ / Gilles ALBERT

- **Patrimoine et attractivité** : logement, embellissement, parc commercial, patrimoine culturel

Référents membres du bureau : Françoise MAYE / Francine BOHIN

- **Grands travaux et piétonisation** : Place de la Brèche, Usine Boinot, abords du Conseil Général

Référents membres du bureau : Patrick JUDE, Michèle BEAUFORT, Françoise MAYE

- **Transports et plans de circulation** : plan vélo et piéton, code de la rue (traduction du schéma directeur,...)

Référents membres du bureau : Geneviève BONNEAU et Grégory BELY

- **Agenda 21 et biodiversité**
Référents membres du bureau : Jean-Michel PIERRE, Yannick MAUFRAS
- **Place de l'enfant et des jeunes, sports et animation** : lien avec le Conseil Municipal Enfants, parcours du cœur, ...
Référents membres du bureau : Aurélien MANSARD, Catherine MOUCHARD, Christophe HUMBERT et Anne-Marie GOURJAULT.
- **Communication / information** : il s'agit d'un outil transversal, commission à laquelle les autres groupes de travail feront appel en cas de besoin (enquêtes, sondages, travail réalisé en relation avec service Vie Participative).
Référents membres du bureau : pas de personne désignées pour le moment.

Si le projet de piétonisation est intégré aux grands travaux et non à la commission qui traitera des plans de déplacements, c'est qu'il ne concerne que l'hyper-centre de Niort, il s'agit d'un projet de proximité.

Les plans de déplacements seront à imaginer sur l'ensemble du quartier et en interconnexion avec les autres quartiers de la ville.

Point sur le fonctionnement des commissions

Il a été reprecisé l'autonomie des commissions (dates réunions, rédaction comptes-rendus,...) par les co-présidents habitants. Les comptes-rendus sont à envoyer au service vie participative.

Il serait souhaitable d'établir un calendrier prévisionnel des réunions des commissions, tous les conseillers de quartier souhaitant avoir les dates de toutes ces réunions.

Les lieux de rassemblement possibles :

- l'Hôtel de Ville jusqu'à 19h
- le CSC Centre-Ville (7 avenue de Limoges) et la salle des Trois Coigneaux (quand elle sera gérée par le CSC).

Pistes de travail pour les commissions

Il est proposé que chaque commission se réunisse dans les prochaines semaines pour lancer les grandes pistes de travail.

- la commission « Citoyenneté, civisme et lien social » se réunira le mardi 20 janvier de 18h30 à 20h30 dans les locaux du centre socioculturel centre ville 7 avenue de Limoges.

Laurence FAUCON précise que le Service Vie Participative est actuellement en train de travailler sur la mise en place d'un espace collaboratif en ligne pour faciliter la communication entre les conseillers et le travail des commissions.

La séance est levée à 23h20.